

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le système général harmonisé et la réglementation canadienne

Dissolvine D-Fe-6

Version 1

Date de révision 01/12/2018

Date d'impression 10/04/2018

CA / 3F

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Dissolvine D-Fe-6

Description d'utilisation du produit : Utilisation(s) particulière(s): Nutriment pour plantes

Société : Akzo Nobel
Functional Chemicals B.V.
Velperweg 76
Arnhem 6824 BM
NL

Téléphone : +31263664433

Fax : +31263665830

Adresse de courrier électronique : sds_chelates@akzonobel.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 24 hours:+31 57 06 79211, CHEMTREC-USA:1-800-424-9300, CHEMTREC outside USA +1-703-527-3887, CANUTEC-CANADA:1-613-996-6666, 化学事故应急咨询电话: 国家化学事故应急响应中心 +86 532 8388 9090

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	brun rouge
Odeur	sans odeur

Classification SGH

Corrosif pour les métaux, Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Dissolvine D-Fe-6

Version 1

Date de révision 01/12/2018

Date d'impression 10/04/2018

CA / 3F

Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Intervention:
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Cancérogénicité:

IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des carcinogènes règlementés de l'OSHA.

ACGIH : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0.1 % n'est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par l'ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom commun	:	Acide diéthylènetriaminepentaacétique, complexe de diammonium ferrique, 53 % de solution aqueuse
Substance pure/mélange	:	Mélange
Aucun ingrédient dangereux	:	

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	:	S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Inhalation	:	Si la personne respire, l'amener à l'air frais.
Contact avec la peau	:	Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.
Contact avec les yeux	:	Rincer abondamment à l'eau. Retirez les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	:	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Avis aux médecins

Symptômes	:	Les symptômes et effets résultant inhérents aux risques sont ceux présentés dans la section 2. Il n'existe aucun symptôme connu inhérent au produit
Traitement	:	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie / Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	:	Pulvérisations d'eau parfois inefficaces si appliquées par des intervenants sans expérience.
Produits de combustion	:	La combustion produira une fumée contenant des produits de combustion dangereux (voir section 10).
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Dissolvine D-Fe-6

Version 1

Date de révision 01/12/2018

Date d'impression 10/04/2018

CA / 3F

Autres informations : Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.

Voir également Section 9. Propriétés physico-chimiques. Données de sécurité.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Assurer une ventilation adéquate.

Mesures d'urgence en cas de déversement accidentel : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.
Interdire aux personnes non autorisées d'entrer dans la zone.

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage /
Méthodes de confinement : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Référence à d'autres sections : Pour des renseignements sur l'élimination, voir la section 13.

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Entreposage

Exigences concernant les aires d'entreposage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Stocker dans des conteneurs sombres fabriqués avec des matériaux anticorrosifs.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Température maximum d'entreposage : 40 °C

Information supplémentaire : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Sécurité intégrée appropriée

Système d'aspiration efficace

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Contrôles d'exposition de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme : liquide

Couleur : brun rouge

Odeur : sans odeur

Seuil de l'odeur : Sans objet

Consignes de sécurité

pH : 6 - 7 1% (eau)

Point de fusion : Sans objet

Point/intervalle d'ébullition : 105 - 110 °C

Point d'éclair : non (in)flammable Le produit est non inflammable (aqueux)

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Inflammabilité (liquides) : Non classé comme risque d'inflammabilité

Limite d'explosivité, inférieure : Sans objet

Dissolvine D-Fe-6

Version 1

Date de révision 01/12/2018

Date d'impression 10/04/2018

CA / 3F

Limite d'explosivité, supérieure	: Sans objet
Pression de vapeur	: similaire à l'eau
Densité de vapeur relative	: similaire à l'eau
Densité relative	: 1.15 - 1.38
Masse volumique apparente	: Sans objet
Solubilité dans l'eau	: complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: log Pow: < 0
Température d'auto-inflammation	: Sans objet
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: 10.5 mPa.s à 20 °C
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non classé comme comburant.
Corrosif pour les métaux	: Corrosif pour les métaux

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Inconnu.
Matières à éviter	: Du cuivre Aluminium Zinc Alliage de cuivre Nickel
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes de carbone oxydes d'azote (NOx)
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Réactivité	: Stable dans des conditions normales.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT:

Résumé des risques

Toxicité aiguë : Non répertorié selon les informations disponibles.

Corrosion et/ou irritation de la peau : Non répertorié selon les informations disponibles.

Lésion/irritation grave des yeux : Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire : Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.
Sensibilisation de la peau: Non répertorié selon les informations disponibles.

Mutagenécité de la cellule germinale : Non répertorié selon les informations disponibles.

Cancérogénécité : Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction : Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition unique : Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée : Non répertorié selon les informations disponibles.

Risque d'aspiration : Non répertorié selon les informations disponibles.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation : Ne s'attend pas à être irritant.

Peau : Ne s'attend pas à être irritant.

Yeux : Ne s'attend pas à être irritant.

Ingestion : Peut provoquer une irritation des muqueuses.

Condition médicale aggravée : Inconnu.

Symptômes d'une surexposition : Les symptômes et effets résultant inhérents aux risques sont ceux présentés dans la section 2. Il n'existe aucun symptôme connu inhérent au produit

Évaluation toxicologique

Autres informations : Plus de données disponibles.

Résultats du test

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 5,000 mg/kg
Espèce: Rat
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD

Cancérogénicité:

- IARC** : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).
- OSHA** : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des carcinogènes réglementés de l'OSHA.
- ACGIH** : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0.1 % n'est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par l'ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**INFORMATIONS SUR LE PRODUIT:****Évaluation écotoxicologique**

Information écologique supplémentaire : Inconnu.

Résultats du test**Effets écotoxicologiques**

Toxicité pour les poissons : CL50: > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)
Read-across (Analogie)

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Bioaccumulation : Peu probable étant donné la faible valeur log Pow.

Mobilité : Donnée non disponible

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Information supplémentaire sur l'écologie

Besoins en oxygène d'origine biochimique (BOB) : Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Déchet dangereux
Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale.

Dissolvine D-Fe-6

Version 1

Date de révision 01/12/2018

Date d'impression 10/04/2018

CA / 3F

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1760
Nom d'expédition : Corrosive liquid, n.o.s.
(Diethylenetriaminepentaacetic acid, ferric-diammonium complex)
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 852
Instruction d'emballage (LQ) : Y841
Dangereux pour l'environnement : non

IMDG-Code

No. UN : UN 1760
Nom d'expédition : CORROSIVE LIQUID, N.O.S.
(Diethylenetriaminepentaacetic acid, ferric-diammonium complex)
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
EmS Code : F-A, S-B
Polluant marin : non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

49 CFR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

TDG

No. UN : UN 1760
Nom d'expédition : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
(Acide diéthylènetriaminepentaacétique, complexe de diammonium ferrique)
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
Code ERG : 154
Polluant marin : non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

État actuel de notification

Dissolvine D-Fe-6

Version 1

Date de révision 01/12/2018

Date d'impression 10/04/2018

CA / 3F

NDSL	: OUI. Ce produit contient les composants suivants qui sont répertoriés dans la liste extérieure des substances (LES) canadienne. Tous les autres composants sont sur la LIS canadienne. Diethylenetriaminepentaacetic acid, ferric-diammonium complex
AICS	: OUI. En conformité avec les inventaires
ENCS	: OUI. En conformité avec les inventaires
ISHL	: OUI. En conformité avec les inventaires
KECI	: OUI. En conformité avec les inventaires
PICCS	: OUI. En conformité avec les inventaires
IECSC	: OUI. En conformité avec les inventaires
TCSI	: OUI. En conformité avec les inventaires
TSCA	: OUI. Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit listées sur l'Inventaire du TSCA soit sont en accord avec la dispense à l'Inventaire du TSCA.

Pour l'explication des abréviations, voir chapitre 16.

Liste canadiennes

Loi canadienne sur la protection de l'environnement - Inventaire national des rejets de polluants

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP): Aucun composé ne fait partie de la liste de l'INRP.

Canada. LCPE 1999 Liste des avis de nouvelle activité (NAC)

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; CPR - Règlements relatifs aux produits contrôlés; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine

Dissolvine D-Fe-6

Version 1

Date de révision 01/12/2018

Date d'impression 10/04/2018

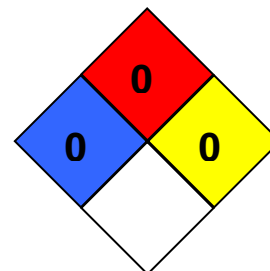
CA / 3F

officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Autres informations

HMIS Classification : Danger pour la santé: 0
Risque chronique pour la santé: /
Inflammabilité: 0
Dangers physiques: 0

NFPA Classification : Danger pour la santé: 0
Risque d'incendie: 0
Risque de réactivité: 0



Notification status explanation

REACH	1907/2006 (EU)
NDSL	Canadian Non-Domestic Substances List (NDSL)
AICS	Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)
ENCS	Japan. ENCS - Existing and New Chemical Substances Inventory
ISHL	Japan. ISHL - Inventory of Chemical Substances
KECI	Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)
PICCS	Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
IECSC	China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory (TCSI)
TSCA	United States TSCA Inventory

Autres informations

Date de révision 01/12/2018

Dissolvine D-Fe-6

Version 1

Date de révision 01/12/2018

Date d'impression 10/04/2018

CA / 3F

L'information sur le produit dans cette fiche signalétique doit être fournie à tous ceux qui utilisent, manipulent, entreposent, transportent ou de quelque manière sont exposés à ce produit. L'utilisateur doit déterminer les mesures appropriées requises pour l'utilisation et la manipulation de ce produit dans le contexte des opérations par l'utilisateur et l'utilisation de ce produit. L'information contenue ci-après annule et remplace tous les bulletins édités auparavant sur le sujet couvert. Si la date sur ce document est de plus de trois ans, veuillez téléphoner pour savoir si le document est toujours en cours. Aucune garantie n'est faite concernant la revente du produit ou l'adaptabilité à un usage particulier, ou qu'une utilisation recommandée n'entraîne la violation d'un brevet. L'utilisateur doit déterminer par lui-même, par des tests préliminaires ou autre, que ce produit convient bien à son utilisation, mélange avec d'autres produits inclus. Rien de ce qui est contenu ci-après ne doit être interprété comme l'octroi ou l'extension de licence en vertu d'un brevet.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.